l'info Terranjou

N° 23 / JANVIER - FÉVRIER 2022 - www.mairie-terranjou.fr

Vœux du maire

Déjà deux années que la covid, en plus de ces nombreuses victimes, a dégradé le lien social qui nous unit. Le confinement, les distances sociales, la crainte pour soi et ses proches ont mis à mal ce qui fait de nous une communauté. Ce lien social, qui prend toute son importance au sein de l'activité de nos associations, il nous faut le défendre et l'encourager.

La FRATERNITE (la plus noble des obligations sociales) se doit d'être une réalité pour éradiquer la solitude, l'exclusion, l'oubli. Si nous ne savons pas prendre soin des plus fragiles, alors nous manquerons la devise de notre République.

Les élus, dont les décisions sont trop souvent mal comprises, restent à l'écoute et aussi le plus possible présents au côté des bénévoles du monde associatif.

Être à votre écoute, c'est aussi et parfois vous dire « je ne sais pas » tout en cherchant une solution et une réponse à vos questions. Être à votre écoute, c'est aussi rappeler que chaque citoyen détient parfois, voire souvent, une partie de la solution. Il ne faut pas toujours attendre de l'autre. Être élu, c'est être le gardien des équilibres et bien sûr écouter vos attentes, parfois contradictoires entre elles, mais surtout vous proposer une solution qui permette à chacun de vivre un plein épanouissement sur TERRANJOU.

De gros investissements tant attendus depuis de nombreuses années ont vu le jour ou sont en cours de réalisation. La plus grande partie de ces réalisations (maison de santé, écoles, MAM, complexes sportifs) remplissent pleinement leur rôle de service au public.

Outre d'autres investissements d'importance programmés pour le mandat (déviation de Martigné-Briand, aménagement des centres-bourgs), un gros chantier est en cours, qui, pendant trois ans mobilisera un bon nombre d'heures de travail : l'élaboration du P.L.U. Il est déterminant pour permettre notre développement, qu'il soit économique, urbanistique ou social.

Chaque village, chaque hameau, chaque lieu-dit sera passé à la loupe pour conforter le bien-être de tous, tout en conservant l'activité économique existante et au combien nécessaire dans notre milieu rural.

Des règles nouvelles s'imposent désormais, que ce soit la qualité de l'air et de l'eau, le changement climatique, mais il faut aussi protéger notre environnement économique actuel (zone agricole, zone AOC, zone naturelle).

Nombre de réunions, de rencontres, de déplacements seront nécessaires sur notre territoire communal afin d'identifier notre patrimoine, que je sais riche, qu'il soit urbain, économique ou environnemental.

L'engagement, l'ambition de l'équipe actuelle, outre les investissements nécessaires au bien-être de tous et à l'accompagnement de la vie locale, sont d'orienter nos priorités vers l'accueil de nouveaux habitants. Un développement harmonieux, mais indispensable, est nécessaire pour le maintien de nos infrastructures (écoles, sportives, santé). Nos cœurs de villages, nos cœurs de Bourgs ont encore de grandes possibilités urbanistiques. Soyons certes pragmatiques, mais surtout facilitateurs dans nos démarches d'aménagements.

En ce début d'année, avec son lot d'incertitudes, mais aussi d'espérance, au nom du conseil municipal, je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans toutes vos entreprises.

ÉLECTIONS, S'INSCRIRE EN LIGNE C'EST POSSIBLE !

Les élections présidentielles et législatives auront lieu en 2022. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, il est désormais possible de le faire jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, soit le **4 mars 2022** pour la prochaine élection présidentielle. Chaque citoyen peut désormais contrôler sa situation électorale en ligne et s'inscrire via le site service-public.fr.

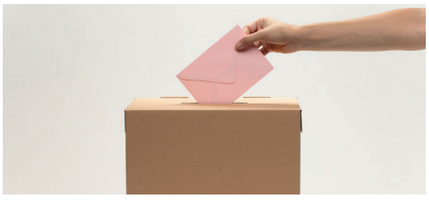

RECENSEMENT MILITAIRE

À partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire à un examen, à un concours ou à l'examen du permis de conduire. Le recensement permet à l'administration de vous inscrire également sur les listes électorales afin de pouvoir voter dès 18 ans.

La démarche est à faire auprès de la mairie de la commune de votre domicile. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut réaliser la démarche à votre place. Vous devez présenter les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour et justificatif de domicile.

Le recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement qui sera à conserver soigneusement puisqu'aucun duplicata ne sera fourni.

RÉUNION PUBLIQUE PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne est un dispositif qui permet de lutter contre les actes de délinquance ainsi que les incivilités d'un quartier ou d'une commune et de renforcer la tranquillité au cœur des foyers. **Une réunion publique avec la gendarmerie aura lieu le 23 février à 19h salle des Acacias à Martigné-Briand.**

▸ COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

AMÉNAGEMENT – CONDITIONS D'INSTALLATION D'UN KIOSQUE À PIZZAS – NOTRE-DAME-D'ALLENÇON

La redevance d'occupation du domaine public concernant l'installation d'un kiosque à pizza sur la place de l'Union sur la commune déléguée de Notre-Dame-d'Allençon est fixé de 2 € par m².

Cette redevance est déterminée selon un coût du m² auquel il est ajouté en l'espèce l'amortissement sur 6 ans de la charge liée à la construction de la dalle d'installation du kiosque ce qui représente un montant mensuel de 37€. L'emprise au sol de cette installation est de 10m². Le preneur prend à sa charge le coût de l'électricité

CONSULTATION SUR DEMANDE DE VENTE EN BLOC DE 4 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX SITUÉS À TERRANJOU

Un avis favorable a été émis sur la rétrocession – à titre gratuit - d'un bâtiment, constitué de 4 logements locatifs sociaux et d'un local professionnel situés 14-16 rue du Chanoine Colonel Panaget à Martigné-Briand, par la Société PODELIHA au profit de la Commune de Terranjou.

DÉNOMINATION DES VOIES – COMMUNE DE TERRANJOU

L'opération d'adressage touchant à sa fin, le conseil municipal a validé les nouvelles dénominations des voies et places publiques sur les communes déléguées de la commune de Terranjou. Un courrier est envoyé aux foyers concernés et une réunion publique a eu lieu en janvier.

CONVENTION D'OCCUPATION DE LA PISCINE DU LAYON – NATATION SCOLAIRE

Pour la période du 13 septembre 2021 au 30 juin 2022, la commune de Terranjou verse une redevance forfaitaire d'occupation d'une montant de 82.10€ TTC par séance et par classe à la piscine du Layon en vue d'assurer les séances de natation scolaire.

PACTE FINANCIER ET FISCAL CCLLA

Les compétences de la communauté de communes Loire Layon Aubance sont en constantes augmentations : le conseil exprime son inquiétude concernant le risque de perte d'autonomie financière de la commune.

PROJET LOTISSEMENT D'HABITATION

Locatifs Rue de la Commanderie.

Signature de convention pour lotissements Rue de la Paix et Rue de la Commanderie

Un dossier relatif à une aide « Fonds Friches » avait été déposé auprès de Maine-et-Loire Habitat en Septembre pour le projet de lotissement situé rue de la Commanderie à Martigné (Ex-bâtiment Cousin Bois acquis en Mai).

Ce dossier n'ayant pas été retenu à l'échelle de la Région, le directeur de Maine et Loire Habitat est venu présenter un nouveau projet en remplacement de celui qui avait été soumis en septembre.

Ainsi cette opération (5 logements locatifs) devrait avoir un coût supplémentaire de 50 000€ pour Maine-et-Loire Habitat et un reste à charge plafonné à 42 000 € pour la commune.

Une convention (groupement de commandes et conduite d'opérations) a été signée avec Maine et Loire Habitat pour mener conjointement le projet de lotissement Rue de la Paix et celui Rue de la Commanderie.

La date de commercialisation des lots en accession à la propriété du lotissement de la rue de la Paix est programmée pour Juin/juillet 2022.

BATIMENTS – CHAUFFAGE MAIRIE ET CONVENTION SIEML

Le devis de l'entreprise Gelin pour la réalisation des travaux de chauffage dans la mairie de Martigné-Briand a été signé pour un montant de 7749.75€ et de 5 339.94€, soit un total de 13 089.69€ TTC.

Dans le cadre de la mission confiée au SIEML, une convention a été signée pour la réalisation d'étude d'aide à la décision de type « étude énergétique » pour un montant de 889.58 €

QUESTIONS DIVERSES

Les cloches de Chavagnes-les-Eaux sont arrêtées suite à un audit réalisé par l'entreprise Bodet qui a mis en évidence des vibrations du clocher.

Le bâtiment des services techniques de Bellevigne sera opérationnel en mars 2022. La commission développement économique travaille pour le devenir de l'actuel bâtiment.

A compter du 1 janvier 2022, il est mis en place une astreinte d'agents sur le secteur 4. Sont également désignés des élus référents.

DÉPÔT DES DEMANDES D'URBANISME : PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER !

Depuis le 1er janvier 2022, **un nouveau portail** vous permet d'effectuer en ligne toutes les démarches relatives au dépôt de dossier de demande d'urbanisme : certificats d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager.

Conçu pour vous simplifier la vie, ce service en ligne est accessible 7jours/7 et 24h/24. Une aide en ligne vous accompagne dans la constitution de votre dossier et minimise les risques d'erreurs de saisie ou de dossiers incomplets. L'envoi des pièces complémentaires peut se faire en ligne, et vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier en temps réel. **Un guide pratique vous accompagne à chaque étape**, téléchargez-le sur la page urbanisme du site Loire Layon Aubance : https://loire-layon-aubance.fr/vivre-habiter/habitat-urbanisme/demarches-urbanisme

Rendez-vous sur le portail Loire Layon Aubance : https://loirelayonaubance.geosphere.fr/portailccs

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : DES AIDES POUR VOS TRAVAUX !

Depuis le 1er janvier 2022, l'aide à la rénovation énergétique a été renforcée et est accessible pour tous.

Outre les permanences sur rendez-vous proposées par Alisée et Soliha dans les Maisons France Services et la possibilité d'obtenir des aides financières par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance et les communes, vous bénéficiez également :

- d'un accompagnement gratuit pour définir les types de rénovation énergétique à réaliser dans votre logement (quels que soient vos revenus).
- de conseils et diagnostics énergétiques gratuits pour les entreprises et locaux associatifs.
- d'une aide locale supplémentaire de 250 € pour la réalisation d'un audit énergétique.
- de conseils sur l'énergie photovoltaïque lors des permanences, en plus de la rénovation énergétique.

RENSEIGNEMENTS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS AU : 02 41 18 01 08 AUPRÈS DE L'ESPACE INFO ENERGIE

VIE ÉCONOMIQUE : DU NOUVEAU À TERRANJOU

PIZZ'LAYON

Christelle et Reynald Rexand, restaurateurs à Chavagnes ont ouvert en novembre 2021 **un kiosque à pizza nommé «Pizz'Layon»**, situé place de l'Union à Notre-Dame-d'Allençon.

Les pizzas artisanales sont réalisées et cuites à Chavagnes avant d'être installées dans le kiosque pour une durée maximale de 72 heures. **L'appareil est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24** et est rechargé fréquemment avec six pizzas différentes pour un prix entre 10 et 11€. Avis aux amateurs !

GARAGE FRANCK ALBERT

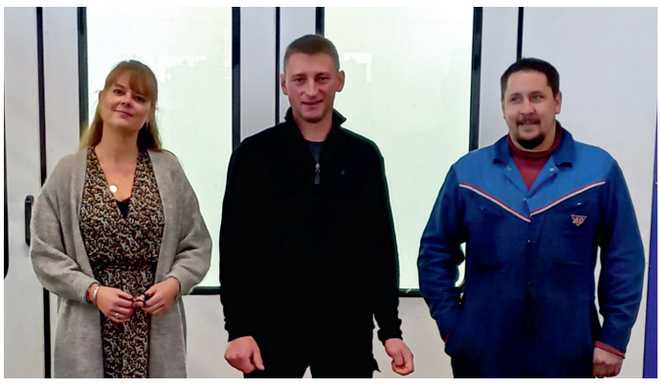

Le garage Franck Albert vient de reprendre le garage situé 5 route de Vihiers à Martigné-Briand.

Il démarre l'année avec une nouvelle équipe : Mathilde - Franck - Jonathan.

À l'équipe s'ajoute également Killian, en apprentissage carrosserie.

Le garage est ouvert aux horaires suivants :

Lundi : 14 h - 18 h

Du mardi au vendredi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Samedi : 8h30 - 12h00

CAROLE LIDOUREN, PATRICIENNE REIKI ET MAGNÉTISEUSE

Carole Lidouren est Praticienne en Reiki et magnétiseuse sur rendez-vous à Notre-Dame-d'Allençon ou à distance.

Son activité se décline en trois services :

Le reiki, le magnétisme et l'harmonisation de l'habitat

Carole Lidouren peut également vous conseiller gratuitement sur la réorganisation ou l'aménagement de votre lieu de vie (Technique en Feng Shui) après une harmonisation de votre habitat.

Site internet : www.clreiki.fr

Tél : 07 81 83 88 79 - carole.lidouren@gmail.com

L'R DES MOUTONS

L'association L'R des Moutons propose des prestations d'éco pâturage pour communes, entreprises ou particuliers. Ils travaillent avec le mouton d'Ouessant, Lande de Bretagne et le mouton Shetland.

Ces races répondent parfaitement aux exigences de terrains très variés, parfois difficiles à entretenir avec des méthodes classiques. Ils contribuent au maintien de la biodiversité des prairies et restent un moyen très efficace (et à long terme) d'entretien des espaces enherbés. En parallèle, ils apportent de l'animation pour les populations des environs, notamment grâce aux séances de travail des Border Collie.

Association L'R des Moutons

lrdesmoutons.org - ibouvet@yahoo.fr - 06 09 42 40 61

▶ INTERVIEW DES ÉLUS

POUR CETTE ANNÉE 2022, LA COMMISSION COMMUNICATION VOUS PRÉSENTE PAR GROUPE DE 5, LES ÉLUS DE TERRANJOU SOUS FORME D'INTERVIEWS. Voici les questions qui leur ont été posées :

1 - Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?
2 - Etes-vous originaire de votre commune ?
Si non, quel critère a motivé votre installation ?
3 - Pouvez-vous nous présenter votre commune déléguée ?
4 - Quel est votre lieu préféré ?
5 - Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?
6 - Qu'est-ce que la CCLLA apporte à votre commune ?

Philippe Raimbault, retraité, 62 ans adjoint à la voirie, espaces verts, cimetières, liaison douces (1er mandat)

Réponse 1 : Déjà engagé il y a 10 ans, j'ai eu envie de renouveler mon engagement à la retraite.
Réponse 2 : Habitant de Chavagnes depuis 1985 et adhérent dans plusieurs associations, je suis toujours motivé pour participer à la vie active.
Réponse 3 : Forte de ses 600 habitants lors de mon arrivée, la commune se suffisait à elle-même : afin de maintenir les services publics, il fallait augmenter et renouveler la population mais aussi restaurer le centre bourg, construire une école. Commune plaisante, il est souvent difficile de répondre favorablement aux besoins de chaque habitant.
Réponse 4 : le stade a beaucoup compté, j'aime beaucoup les rassemblements de fêtes d'écoles, sportives, communales, lieu de mélanges des statuts humains.
Réponse 5 : maintenir les commerces, artisanat et le développement, faire un effort sur la sécurité routière, piétonnière et cyclable, maitriser les nouvelles constructions.
Réponse 6 : la CCLLA est un support administratif et matériel, notre décision en financement et travaux reste primordiale.

Jean-Joël Thomas, retraité, 66 ans, conseiller municipal délégué assainissement (3ème mandat)

Réponse 1 : Avec les compétences acquises précédemment j'ai souhaité continuer d'apporter mon aide au service de la commune, afin de pouvoir atteindre les objectifs que nous avions fixé pour bâtir Terranjou. Mais ne faisant plus parti du bureau municipal, ce n'est pas facile d'être simple spectateur après avoir été acteur pendant deux mandats.
Réponse 2 : Je suis arrivé à Notre Dame en 2006. Habitant Angers, je recherchais un terrain à la campagne, plus précisément à proximité de Vauchrétien où habitaient mes beaux-parents.
Réponse 3 : Petite commune déléguée, rurale, sans commerce, avec trop peu d'associations pour pouvoir créer un lien social. Très difficile de concilier une unité dans la fusion, tout en conservant l'identité des 3 communes. Trop d'habitants n'adhèrent pas encore à cette fusion.
Réponse 4 : C'est sans doute égoïste, mais c'est un terrain de loisirs personnel sommairement aménagé pour loisirs et piques niques.
Réponse 5 : en tant que délégué à l'assainissement, c'est bien sûr la construction de la STEP de Chavagnes, l'aménagement de La Vilaine et le projet de lutte contre les inondations du bourg de Chavagnes. Je suis plus réticent sur la construction de la MAM pour laquelle je préfère utiliser un joker, car le projet proposé ne correspond pas à celui imaginé par le conseil municipal à l'origine du dossier.
Réponse 6 : La prise de nombreuses compétences par l'intercommunalité fait perdre une partie des pouvoirs aux élus communaux, et bien qu'en restant vigilants, cela éloigne élus et administrés.

Odile Corbin, retraitée, 62 ans, conseillère municipale (1er mandat)

Réponse 1 : Je suis engagée à la municipalité car je suis très attachée à ma commune.
Réponse 2 : C'est le lieu où j'ai grandi car ma famille habite Chavagnes depuis plusieurs générations.
Réponse 3 : Chavagnes est un joli bourg, une très belle église avec des peintures étonnantes, une convivialité des habitants.
Réponse 4 : Mon lieu de prédilection : les coteaux, surtout à l'automne.
Réponse 5 : Un engagement fort de notre mandat, un nouveau PLU pour prévoir le futur de Terranjou.
Réponse 6 : La CCLLA, un bel outil qui est encore en rodage.

Isabelle Ménard infirmière, 47 ans, conseillère municipal (2ème mandat)

Réponse 1 : Après un engagement auprès de l'association des parents d'élèves, j'ai voulu m'impliquer un peu plus pour ma commune.
Réponse 2 : Originaire de Faye d'Anjou, je me suis installée à NDA en 2004 pour être à la campagne sans être trop loin d'Angers où je travaille.
Réponse 3 : NDA est une petite commune rurale, calme et agréable avec une bonne école tout en étant proche d'Angers.
Réponse 4 : Les sentiers de promenade entre forêt et vignes.
Réponse 5 : La sécurité dans notre commune et maintenir la proximité.
Réponse 6 : La CCLA c'est la mutualisation des compétences et des moyens en oubliant un peu la proximité.

Jean-Pierre Goubeault, commercial, 51 ans, conseiller municipal (3ème mandat)

Réponse 1 : Je suis élu depuis 3 mandats. Tout d'abord, cela m'a permis de découvrir la commune et son fonctionnement. Puis j'ai continué pour mener à bien le développement économique de la commune nouvelle.
Réponse 2 : Nous nous sommes installés sur la commune en 1997 et nous travaillons tous les deux dans le Maine et Loire.
Réponse 3 : Martigné-Briand possède déjà des services médicaux, sportifs, culturels et commerciaux. Pour le bien de tous, nous attendons une boulangerie.
Réponse 4 : ce que j'aime sur Martigné, c'est la commune entourée de vignes et ses chemins de faluns.
Réponse 5 : Beaucoup de projets sont en cours : il nous faut finir l'assainissement de quelques rues principales pour l'aménagement et la sécurité du bourg et de ses hameaux. Le contournement du bourg va de notre sécurité. Il y a aussi une réflexion sur le devenir du bâtiment services techniques.
Réponse 6 : La CCLLA a apporté une mutualisation de services et une politisation de notre territoire. Peut-être allons-nous trop loin….

▶ ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Mélya ROUSSEAU, née le 18 octobre 2021 (Martigné-Briand)
- Lùna AUBERT, née le 20 octobre 2021 (Chavagnes-les-Eaux)
- Amaëlle BAUDOUIN, née le 31 octobre 2021 (Martigné-Briand)
- Zélie BOUCHEREAU-RAIMBAULT, née le 22 novembre 2021 (Chavagnes-les-eaux)
- Tommy LE DIZET, né le 28 décembre 2021 (Chavagnes-les-eaux)
- Mathis TIFFOIN, né le 3 janvier 2022 (Martigné-Briand)

DÉCÈS

- Jean ROULET, décédé le 13 octobre 2021 (Chavagnes-les-Eaux)
- Paul EMERIAU, décédé le 30 novembre 2021 (Martigné-Briand)
- Rose-Marie LEBOSSÉ, décédée le 28 novembre 2021

**Autorisation de diffusion donnée par les personnes. Liste arrêtée au 6 janvier 2022.*

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école de Terranjou. Les directrices et chefs d'établissement des différentes écoles se tiennent à votre disposition. Pour formaliser l'inscription dans les écoles publiques, un dossier doit être préalablement rempli en mairie.

- **Ecole Publique La Gloriette** : Sandrine Pommerole (Tél. : 02 41 59 46 02 - Mail : ce.0490447v@ac-nantes.fr)
- **Ecole Privée Saint Gabriel** : Simon Heimst (Tél. : 02 41 59 42 75 - Mail : martigne.stgabriel@ec49.fr)
- **Ecole Publique de La Source** : Tiffany Crouillebois (Tél. : 02 41 54 14 24 - Mail : ce.0490635z@ac-nantes.fr)
- **Ecole Privée Saint Germain** : Anne Bourasseau (Tél. : 02 41 54 09 44 - Mail : chavagnes.stgermain@ec49.fr)
- **Ecole Publique Les Goganes** : Stéphane Bonnaud (Tél. : 02 41 54 32 99 - Mail : ecole.pub.nda49@wanadoo.fr)

École privée Saint-Germain / Chavagnes

4 ter, rue Nationale - Chavagnes Les Eaux - 49380 Terranjou
Tél. : 02 41 54 09 44 - chavagnes.stgermain@ec49.fr - ecole-chavagnes-stgermain.ec49.info/

« À VOUS DE JOUER ! C'est parti. »

Depuis début novembre, les élèves de l'école St Germain bénéficient d'une animation théâtre en partie financée par l'APEL. Cécile de la compagnie Hyematichus intervient les lundis et jeudis après-midi. L'activité s'effectue en petits groupes.

Chaque classe travaille à partir de l'album « La légende du Colibri » pour créer une représentation en janvier sur le thème de « Chacun fait sa part ».

Ces ateliers favorisent l'écoute, la concentration, la mémorisation, le rapport à l'autre par le jeu des émotions et des sentiments.

École publique de la Source / Chavagnes :

9 place de la Mairie - Chavagnes-les-Eaux - 49380 Terranjou
Tél. : 02 41 54 14 24 - ce.0490635z@ac-nantes.fr - http://ecolepublasource.toutemonecole.com

Cette année, le thème de l'école est : Notre planète et ses res-SOURCE-s. Les enfants de toutes les classes participeront tout au long de l'année à des ateliers ou des temps forts en lien avec le développement durable et l'écologie. Les élèves de CE et CM ont déjà participé à l'action « Nettoyons la nature ! » en octobre dernier. Cette marche dans Chavagnes a permis de ramasser plus de 20 kg de déchets dans l'environnement proche de l'école.

À VOS AGENDAS : NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS AUX PORTES OUVERTES QUI AURONT LIEU LE SAMEDI 26 FÉVRIER, DE 10H À 12H.

APEP École de la Source

Le 4 décembre dernier les habitants de Chavagnes et des alentours ont eu l'occasion de se rendre au marché de Noël à l'Ecole Publique de la Source. Pendant cette matinée festive, les visiteurs ont pu profiter pour faire leurs achats de Noël grâce aux nombreux stands agrémentés par les gâteaux et préparations faites avec soins par les enfants de l'école. Sur fond de chansons de Noël les grands lisaient des histoires pour le plus grand plaisir de leurs petits camarades. Le Père Noël est venu pour faire des photos qui ont été offertes par la suite par l'équipe de l'APEP à tous les enfants de l'école.

Pour clôturer ce moment de convivialité, les élèves ont chanté et dansé dans la joie des fêtes de fin d'année. Cet évènement, organisé par l'APEP et l'équipe d'enseignantes de l'école, a été une belle occasion d'apporter un peu de soleil.

▶ VIE SOCIALE

MISSION LOCALE ANGEVINE, ANTENNE DE BELLEVIGNE

Vous avez entre 16 et 25 ans et n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, des infos sur le logement, le transport, la santé, les aides possibles, vous voulez (re)faire votre CV, votre lettre de motivation, préparer votre entretien d'embauche : la Mission Locale Angevine peut vous aider !

Permanence et contact :

20 rue Jacques de Bellay - THOUARCÉ 49380 BELLEVIGNE EN LAYON
02 41 54 05 85
Lundi 9h à 12h - Mardi 9h à 12h / 14h à 17h
Mercredi 9h à 12h / 14h à 17h - Jeudi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h / 14h à 17h

Renseignements et rendez-vous à prendre auprès de :
Laura ABIDI (Conseillère) labidi@mla49.fr

LES ATELIERS NUMÉRIQUES DU CENTRE SOCIAL

Le programme des **ateliers numériques** pour cette nouvelle année est disponible ! Au programme : **Cycles de formation** (utilisation d'un ordinateur pour les débutants, Internet, messagerie, logiciels de bureautique), temps **« À la carte »** pour répondre à vos demandes.

Depuis janvier, chaque premier samedi du mois, le Centre socioculturel propose **un café numérique** pour échanger et partager ses connaissances autour du numérique.

Pour des renseignements ou pour avoir le programme complet, contactez Florent au 02 41 54 06 44 ou conseillernumerique@centresocial-coteauxdulayon.fr

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CENTRE SOCIAL

- Le **foyer** de Martigné Briand est **ouvert tous les vendredis soirs** jusqu'à 21h30 (Adolescents).
- **Reprise de la gym d'entretien**. Les mardis matin : 10h30- Salle des Acacias- Martigné Briand (Seniors).
- Lundi 14/02 : triathlon au foyer (baby-foot, fléchettes, ping-pong), jeudi 17/02 : Land'art : Création d'objets de décoration avec du matériel de récupération (cf/ **Plaquette jeunesse vacances**)
- **Matinées rencontres éveil** : 24/02, 10/03, 24/03 à Martigné ; 4/02, 11/03 et 1/04 à Chavagnes ; 25/02, 18/03 et 1/04 à Notre Dame d'Allençon (Relais petite enfance).

▶ VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION L'ENTRAIDE

L'association a pour vocation de faire du transport solidaire occasionnel, pour les habitants de Terranjou, n'ayant pas ou plus de moyen de locomotion. Le transport est assuré dans un rayon de 50kms par des chauffeurs bénévoles selon un planning disponible en mairie.

Exemple de transport : RDV médicaux, coiffeur, courses alimentaires, visite familles en milieu hospitalier... Chaque personne transportée devient adhérente de l'association pour une cotisation annuelle de 3€. Le coût du transport est de 0,40€ du km aller-retour à partir du domicile du chauffeur.

Contactez l'association pour tout renseignement ;
Jocelyne BRANGEON 02 41 91 99 98 ou 06 72 40 89 29
entraide.nda@orange.fr

LA FINALE DU CHALLENGE DES POMPIERS RETRAITÉS

Le samedi 19 décembre avait lieu la finale du challenge de «l'Union» NDA parrainé par les commerçants, artisans et viticulteurs de Terranjou. Le challenge a commencé début octobre où 154 équipes se sont inscrites représentant 47 sociétés du Maine-et-Loire et de l'Indre et Loire. Un grand merci à la commission des jeux pour l'organisation, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont tenu des permanences.

VOLANTS 3000, CLUB DE BADMINTON

Volants 3000 est le club de badminton de la commune déléguée de Chavagnes-les-Eaux. Le club a pour objectif la pratique du badminton pour les adultes aussi bien en loisir qu'en compétition. L'esprit du club : amusement, convivialité, entraide et partage. Nous vous accueillerons avec plaisir, venez faire un tour pour essayer ! **N'hésitez pas à vous renseigner : volants3000@gmail.com ou sur notre page facebook : «Badminton Volants3000»**

Horaires : Lundi et jeudi à partir de 19h30.
Prix licence : 91 € (inclus une boite de volants plumes).

ASSOCIATION TERRANJOU – JUMELAGES

L'assemblée générale de l'association Terranjou jumelages s'est déroulée le 19 novembre 2021.

Il s'agit de la 24ème assemblée générale… car voilà 25 ans que Martigné Briand, maintenant Terranjou, est jumelée avec CASTELLINA in CHIANTI en Italie dans la belle région de la Toscane.

Pour 2022, il est décidé d'organiser un voyage vers Castellina dans une période comprise entre le 8 et 16 octobre. Ce trajet pourra s'effectuer en car ou en train puis avec location d'un car sur place. Le comité de jumelage italien va trouver les hébergements et organiser de concert avec nous une série de visites et d'accueil en famille. **Pour avoir des nouvelles régulières du projet, on peut s'inscrire sur la page Facebook du jumelage : Gemellaggio/ Jumelage Castellina in Chianti-Martigné Briand**

LES BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques de Martigné-Briand et Chavagnes-les-eaux ont accueilli en décembre Ludivine Gâchet-Gallard, la nouvelle bibliothécaire de Terranjou. Sa mission principale sera de permettre à toutes les classes de la commune d'avoir accès aux livres, en les accueillant dans les bibliothèques ou se rendant dans les écoles une fois par mois. Elle soutiendra également les bénévoles et le personnel qui œuvrent toute l'année pour faire vivre les deux bibliothèques.

Ludivine Gâchet-Gallard aura également comme mission de proposer des événements pour les habitants de Terranjou : heure du conte, café littéraire, exposition dans la bibliothèque de Martigné-Briand…

N'hésitez pas à passer la porte des bibliothèques de Chavagnes et Martigné-Briand, vous y retrouverez des centaines de documents, du roman à la BD, des albums au documentaires. Le fond des bibliothèques est fréquemment renouvelé grâce aux malles mises à disposition par le réseau « Lire en Layon », mais également grâce à la bibliothèque départementale de prêt (bibliopôle).

Plusieurs fois dans l'année, les bibliothèques font l'acquisition de nouveaux ouvrages pour adultes, adolescents et enfants grâce à l'avis d'un comité de lecture composé de bénévoles. Chaque année, les bibliothèques vous proposent Bull'en Layon pour les adultes et le Rallye des p'tites Bulles pour les enfants, deux prix de la bande dessinée gratuits et ouverts à tous les adhérents.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque de Chavagnes-les-Eaux :
Le 1er et 3ème mercredi du mois de 9h à 12h et tous les mercredis après-midis de 14h à 17h, le samedi de 10h30 à 12h et le dimanche de 11h à 12h30.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque de Martigné-Briand :
Mardi de 14h à 18h, mercredi de 10h30 à 12h et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h.

Emprunts possibles dans l'ensemble des bibliothèques du réseau.

▶ INFORMATIONS MAIRIE ET POSTE

HORAIRES D'ACCUEIL MAIRIE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Chavagnes-les-Eaux	14h - 17h30	14h - 17h30	14h - 17h30	14h - 17h30	14h - 17h30	9h30-12h Le 2e et 4e samedi du mois
Martigné-Briand	9h - 12h	9h - 12h	9h-12h 13h30-17h	9h - 12h	9h-12h 13h30-17h30	10h-12h Le 1er et 3e samedi du mois
Notre-Dame-d'Allençon	10h - 13h	10h - 13h	10h - 13h	10h - 13h	10h-13h 14h-17h30	

Les horaires d'ouverture sont susceptibles d'être modifiés pendant les vacances scolaires

Agence postale de Chavagnes-les-Eaux
L'agence postale est située dans la mairie de Chavagnes-les-eaux. Tél : 02 41 54 31 54
Horaires : du lundi au vendredi de 13 h à 16 h30 (levée du courrier à 14h45) le samedi matin de 9h30 à 12h (levée du courrier à 11h30).

Horaires d'ouverture du point poste de Martigné-Briand :
Epicerie d'Antan, 68 rue d'Anjou – Martigné-Briand – 02 44 27 53 27
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h et de 15h à 18h45, le mercredi de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 18h.
Levée du courrier : à 13h au point poste et à 9h à la boîte aux lettres.

CORRESPONDANTS LOCAUX DU COURRIER DE L'OUEST :

Terranjou : M. Jean-Marie Allard : allard.jmp@orange.fr
07 84 28 64 96 ou 02 41 52 11 70

PUBLICATION DE L'INFO : CALENDRIER 2022

Dépôt des articles (dernier délai)	Parution
2 avril	**2 mai**
3 juin	**4 juillet**
8 juillet	**5 septembre**
1er octobre	**7 novembre**
Articles à envoyer par mail à l'adresse suivante : mairie-communication.terranjou@orange.fr	

Nathalie Viau Boussion a rejoint notre équipe le 1er décembre 2021 en tant que chargée d'accueil et de l'agence postale de Chavagnes-les-Eaux. Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune !

CRÉATION PAGE FACEBOOK COMMUNALE

La commune de Terranjou va prochainement ouvrir une page Facebook dans laquelle vous retrouverez toutes les informations en temps réel. Il vous suffira de vous abonner ou de cliquer sur le pouce bleu pour voir apparaitre les publications dans votre fil d'actualité. Rendez-vous au printemps pour la découvrir !

▶ OÙ EFFECTUER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Mairie de TERRANJOU
1, Place de la Mairie
CHAVAGNES-LES-EAUX
49380 TERRANJOU
Tel : 02 41 54 31 20
mairie-terranjou@orange.fr

Mairie déléguée de MARTIGNÉ-BRIAND
Rue du 8 Mai 1945
MARTIGNÉ-BRIAND
49540 TERRANJOU
Tel : 02 41 59 42 48
mairie.martignebriand@wanadoo.fr

Mairie déléguée de NOTRE-DAME-D'ALLENÇON
1, Place Abbé Lépine
NOTRE-DAME-D'ALLENÇON
49380 TERRANJOU
Tel : 02 41 54 30 21
mairie.ndallencon@wanadoo.fr

« L'Info » - Directeur de la publication : Jean-Pierre COCHARD - Rédaction : la commission communication - ISSN 2681-8779
Crédit photos et images : la commission communication (sauf indication contraire). Charte graphique : provisoire
Tirages : 1 650 exemplaires - Dépôt légal : janvier 2022
Malgré le soin apporté à la saisie des informations dans ce document, des erreurs ou omissions ont pu s'y glisser. Que les lecteurs veuillent bien nous en excuser.
N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante mairie-communication.terranjou@orange.fr pour nous faire part de vos remarques ou suggestions.

PEFC 10-31-2873 Certifié PEFC pefc-france.org

Imprimerie SETIG Abelia - BEAUCOUZÉ - 02 41 48 20 20 - Ne pas jeter sur la voie publique